

# BARREAU DE LONGUEUIL

## DEMANDE D'ASSERMENTATION\*

---

Nom du Stagiaire :

Maître de Stage :

Adresse du Bureau :  
(stage ou engagement)

Téléphone Bureau :

Adresse résidentielle :

Téléphone résidence :

Cellulaire :

Courriel :

Date fin de stage :

**\*Attention pour être admissible à une assermentation par le Barreau de Longueuil, vous devez répondre à l'une des conditions suivantes :**

**Condition 1 : Stage effectué dans le district de Longueuil**

**Condition 2 : Vous habitez dans le district de Longueuil**

**Condition 3 : Vous travaillerez dans le district de Longueuil**

**Dates proposées par la bâtonnière, Me Lyne Morin (cochez un seul choix):**

Lundi 7 juin 16h00

Vendredi 8 octobre 15h00

Vendredi 9 juillet 15h00

Vendredi 5 novembre 15h00

Vendredi 13 août 15h00

Vendredi 3 décembre 15h00

Vendredi 10 septembre 15h00

Veillez prendre note que les dates d'assermentations après le 3 décembre ne seront connues qu'après la première réunion du conseil de janvier 2011.

**À RETOURNER LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE PAR TÉLÉCOPIEUR AU BARREAU DE LONGUEUIL AU 450-468-1895**

---

**SECTION RÉSERVÉE AU BARREAU DE LONGUEUIL**

Assermentation par : \_\_\_\_\_  
(Bâtonnier ou 1<sup>er</sup> Conseiller)

Lieu et heure : Palais justice Longueuil, salle \_\_\_\_\_ , à \_\_\_\_\_

**BARREAU DE LONGUEUIL**

**DEMANDE D'ASSERMENTATION\***

---

**Avis aux stagiaires :**

**\*Attention pour être admissible à une assermentation par le Barreau de Longueuil, vous devez répondre à l'une des conditions suivantes :**

**Condition 1 : Stage effectué dans le district de Longueuil**

**Condition 2 : Vous habitez dans le district de Longueuil**

**Condition 3 : Vous travaillerez dans le district de Longueuil**

*TOGE ET RABAT : Le port de la toge est requis, le rabat sera porté après la lecture du serment. Si vous ne possédez pas de toge et de rabat, le Barreau de Longueuil peut vous les prêter gratuitement pour la cérémonie;*

*INVITÉS : Le nombre d'invités est illimité selon le nombre de places disponibles et le nombre d'assermenté;*

*PHOTO : à moins d'avis contraire de la part d'un assermenté présent, il est permis de prendre des photos durant la cérémonie à l'intérieure de la salle;*

*MAÎTRE DE STAGE : Le maître de stage du stagiaire est invité à être présent à la cérémonie et à prononcer quelques mots sur son stagiaire;*

*DISCOURS : Vous serez également invité à prononcer quelques mots; (remerciements à votre maître de stage, votre famille, et amis présents);*

*CONFIRMATION : une confirmation de réception de ce formulaire vous sera envoyée par courriel, n'oubliez pas d'indiquer clairement votre adresse de courriel;*

*SALLE : le numéro de salle est connu 5 à 10 jours ouvrables avant la date prévue, un courriel à cet effet est envoyé.*